

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Batterie au plomb scellée/ Batterie™ Optima Synonymes : Batterie au plomb scellée	Utilisation du produit : Véhicule Système électrique Fabricant/Fournisseur : Clarios Adresse : Florist Tower 5757 N. Green Bay Avenue Glendale, WI 53209-4408 États-Unis
Numéro d'information générale : (800)-333-2222 poste 2267 Personne à contacter : Département d'Hygiène Industrielle et de Sécurité	Numéro d'urgence : CHEMTREC : 800-424-9300 <i>(Pour usage uniquement aux États-Unis et au Canada)</i>

REMARQUE : La cellule/batterie scellée Clarios est considérée comme un article tel que défini par 29 CFR 1910.1200 (norme OSHA Hazard Communication Standard). Les informations contenues dans cette FDS sont fournies uniquement à la demande du client.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé	Environnement	Physique
Toxicité aiguë (orale, dermique, inhalation) Catégorie 4 Corrosion/irritation cutanée Catégorie 1A Dommages oculaires Catégorie 1 Reproduction Catégorie 1A Cancérogénicité (plomb) Catégorie 1B Cancérogénicité (brume acide) Catégorie 1A Toxicité spécifique des organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2	Aquatique Chronique 1 Aquatique Aiguë 1	

Éléments du label :

Santé	Environnement	Physique
		
Déclarations de danger DANGER ! Provoque de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires. Ça cause de graves dommages oculaires. Nocif si avalé, dangereux si inhalé, nocif au contact de la peau Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître s'il est ingéré ou inhalé. Peut provoquer un cancer s'il est ingéré ou inhalé.	Déclarations de précaution <i>Lavez soigneusement après la manipulation.</i> Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous utilisez ce produit. Portez des gants de protection/vêtements de protection, une protection oculaire/protection du visage. Évitez de respirer de la poussière/des vapeurs/gaz/brume/vapeur/spray. À utiliser uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Provoque des irritations cutanées, des dommages oculaires graves. Le contact avec des composants internes peut provoquer des irritations ou de graves brûlures. Évitez le contact avec l'acide interne. Irritant pour les yeux, le système respiratoire et la peau.	

Cause des dommages au système nerveux central, au sang et aux reins par une exposition prolongée ou répétée.
Peut former un mélange explosif air/gaz pendant la recharge.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS (Produits chimiques/noms communs) :	Numéro de la CAS :	% par Wt :
Plomb	7439-92-1	63 - 91
Acide sulfurique	7664-93-9	17 - 25
Polypropylène du matériel de boîtier	9010-79-1	2 - 6
Séparateur/papier pâteur Verre fibreux	65997-17-3	<1 - 4

Commentaires sur la composition Toutes les concentrations sont en pourcentage de poids.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Remarque : Dans des conditions normales d'utilisation de la batterie, les composants internes ne présentent pas de risque pour la santé. Les informations suivantes sont fournies pour l'électrolyte (acide) et le plomb des batteries pour les expositions pouvant survenir lors de la production de batteries, de la casse d'un conteneur ou sous des conditions de chaleur extrêmes telles que le feu.

Inhalation	Acide sulfurique : Retirez immédiatement à l'air frais. Si vous ne respirez pas, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Consultez un médecin. Plomb : Retirer de l'exposition, gargariser, laver le nez et les lèvres ; Consultez un médecin.
Contact cutané	Acide sulfurique : rincez avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes ; Retirez complètement les vêtements contaminés, y compris les chaussures. Si les symptômes persistent, consultez un médecin. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jetez les chaussures contaminées. Plomb : Lavez immédiatement avec du savon et de l'eau.
Contact visuel	Acide sulfurique et plomb : rincez immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes en soulevant les couvercles ; Consultez immédiatement un médecin si vos yeux ont été exposés directement à l'acide.
Ingestion	Acide sulfurique : Fournir de grandes quantités d'eau ; Ne PAS provoquer de vomissements ou d'aspirations dans les poumons peuvent survenir et causer des blessures permanentes ou la mort ; Consultez un médecin. Responsable : Consultez immédiatement le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'Émotion	Hydrogène – 259 °C
Température d'allumage automatique	Hydrogène – 580 °C
Limites inflammables	LEL = 4,1 % (Hydrogène dans l'air) ; UEL = 74,2 %
Extinction des médias	CO2 ; mousse ; Un produit chimique sec. N'utilisez pas directement de dioxyde de carbone sur les cellules. Évitez de respirer des vapeurs. Utilisez des supports appropriés pour les incendies environnants.
Procédures spéciales de lutte contre les incendies	Utilisez un appareil respiratoire autonome à pression positive. Méfiez-vous des éclaboussures d'acide lors de l'application d'eau et portez des vêtements, gants, protections pour le visage et les yeux résistants aux acides. Si les batteries sont en charge, coupez l'alimentation de l'équipement de charge, mais notez que les chaînes de batteries connectées en série peuvent tout de même présenter un risque de choc électrique même lorsque l'équipement de recharge est éteint.
Risque inhabituel d'incendie et d'explosion	Un hydrogène très inflammable est généré lors de la recharge et du fonctionnement des batteries. Si elle est enflammée par une cigarette brûlante, une flamme nue ou une étincelle, peut provoquer une explosion de batterie avec dispersion de fragments de douille et d'électrolytes liquides corrosifs. Suivez

attentivement les instructions du fabricant pour l'installation et l'entretien. Éloignez toutes les sources d'allumage du gaz et n'autorisez pas les éléments métalliques à entrer en contact simultané entre les bornes négative et positive d'une batterie. Suivez les instructions du fabricant pour l'installation et l'entretien.

6 : MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

Mesures de protection à prendre en cas de libération ou de déversement de matériel	Arrêtez l'écoulement des matériaux, contenez/absorbez les petites déversements avec du sable sec, de la terre et de la vermiculite. N'utilisez pas de matériaux combustibles. Si possible, neutralisez soigneusement l'électrolyte renversé avec de la soude, du bicarbonate de sodium, de la chaux, etc. Portez des vêtements résistants aux acides, des bottes, des gants et une visière. Ne laissez pas l'évacuation d'acide non neutralisé par les égouts. L'acide doit être géré conformément aux exigences locales, étatiques et fédérales approuvées. Consultez l'agence environnementale de l'État et/ou l'EPA fédérale.
Méthode d'élimination des déchets	Jetez-les comme déchets dangereux. Disposition conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales applicables.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Maniabilité	Ne portez pas de batterie par bornes. Ne faites pas tomber la batterie, ne percez pas et n'essayez pas d'ouvrir le boîtier. Évitez le contact avec les composants internes d'une batterie. Ne soumettez pas les produits à la flamme nue ni au feu et évitez les situations qui pourraient provoquer des arcs entre les bornes.
Stockage	Stockez les batteries sous le toit dans des endroits frais, secs et bien ventilés, séparés des matériaux incompatibles et des activités pouvant provoquer des flammes, des étincelles ou de la chaleur. Conservez les piles au plomb scellées à température ambiante.
Charge :	Il existe un risque possible de chocs électriques liés aux équipements de recharge et aux chaînes de batteries reliées en série, qu'elles soient chargées ou non. Coupez l'alimentation des chargeurs dès qu'ils ne sont pas utilisés et avant le débranchement de toute connexion de circuit. Les batteries chargées peuvent générer et libérer un gaz hydrogène inflammable. L'espace de charge doit être ventilé. Interdire de fumer et éviter la création de flammes et d'étincelles à proximité. Portez une protection pour le visage et les yeux lorsque vous êtes près de batteries en train de charger.
Autres	Suivez les recommandations du fabricant concernant les courants maximaux recommandés et la plage de température de fonctionnement. Ne surchargez pas au-delà de la limite supérieure recommandée de tension de charge. Exercer une pression ou déformer la pile peut entraîner un démontage, suivi d'irritations des yeux, de la peau et de la gorge.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Limites d'exposition professionnelle

OSHA aux États-Unis : substances spécifiquement réglementées (29 CFR 1910.1001 – 1050)

Ingrédient	Numéro CAS	Type	Valeur
Plomb	7439-92-1	TWA	0,05 mg/m ³

Tableau Z-1 de l'OSHA américain pour les contaminants atmosphériques (29CFR 1910.1000)

Ingrédient	Numéro CAS	Type	Valeur
Acide sulfurique	7664-93-9	PEL	1 mg/m ³

Valeurs seuils de la limite ACGIH américaine

Ingrédient	Numéro CAS	Type	Valeur	Forme
Plomb	7439-92-1	TWA	0,05 mg/m ³	
Acide sulfurique	7664-93-9	TWA	0,2 mg/m ³	Fractions thoraciques

US NIOSH : Guide de poche des dangers chimiques

Ingrédient	Numéro CAS	Type	Valeur	Forme
------------	------------	------	--------	-------

Acide sulfurique	7664-93-9	TWA	1 mg/m ³	
Séparateur/papier pâteur Verre fibreux	65997-17-3	TWA	3 fibres/cm ³ 5 mg/m ³ 5 mg/m ³	Fibre Fibres, poussière totale Fibre totale
Plomb	7439-92-1	TWA	0,05 mg/m ³	

Limites d'exposition internationales (mg/m³)

*Nom chimique et commun	Québec PEV	OEL de l'Ontario	OEL de l'UE
Plomb et composés de plomb (inorganiques)	0.05	0.05	0,15 (a)
Électrolyte (H ₂ SO ₄ /H ₂ O)	1	0.2	0,05 (b)

(a) En aérosol inhalable (b) Fraction thoracique

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique ACGIH

Ingrédient	Valeur	Déterminant	Spécimen	Temps d'échantillonnage
Plomb	300 µg/l	Plomb	Sang	*

* - Pour les détails de l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Contrôles techniques (ventilation) :

Conservez les piles au plomb scellées à température ambiante. Ne jamais recharger les piles dans un espace fermé et non ventilé. Ne soumettez pas les produits à des flammes ouvertes ou au feu. Évitez les conditions qui pourraient provoquer des arcs entre les bornes.

Protection respiratoire (approuvée NIOSH/MSHA) :

AUCUNE EXIGENCE POUR UNE MANIPULATION NORMALE DU PRODUIT FINI.

Lorsque des concentrations de brume d'acide sulfurique sont connues pour dépasser le PEL, utilisez une protection respiratoire approuvée par le NIOSH ou la MSHA.

Protection de la peau :

AUCUNE EXIGENCE POUR UNE MANIPULATION NORMALE DU PRODUIT FINI.

Si le boîtier de la pile est endommagé, utilisez des gants résistants en caoutchouc ou plastique aux acides avec un gantelet jusqu'au coude, un tablier résistant à l'acide, des vêtements et des bottes.

Protection des yeux :

AUCUNE EXIGENCE POUR UNE MANIPULATION NORMALE DU PRODUIT FINI.

Si nécessaire pour manipuler des produits endommagés lorsque l'exposition à l'électrolyte organique est possible, il est recommandé de porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et un visier.

Autres protections :

Une chaussure de sécurité conforme aux exigences de l'ANSI Z 41.1 est recommandée lorsqu'il est nécessaire de manipuler le produit fini.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur	Article manufacturé ; Aucune odeur apparente. L'électrolyte est un liquide clair avec une odeur âcre, pénétrante et âcre.
Seuil d'odeur	Pas applicable.
pH	Non applicable
Point d'ébullition	Pas applicable sauf si des composants individuels sont exposés. Électrolyte de la batterie (acide) - 230 - 233,6 °F (110 - 112 °C)

Point de fusion	Plomb - 3191 °F (1755 °C)
Densité spécifique (H2O = 1)	Plomb - 621,32 °F (327,4 °C)
Point d'Émotion	1,215 à 1,350
Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1)	498,2 °F (259,0 °C) d'hydrogène
Pression de vapeur (mm Hg @ 20 °C)	< 1
Inflammabilité	Électrolyte de batterie (acide) 11,7
Limites d'inflammabilité supérieure/inférieure ou d'explosivité	Hydrogène Limite de inflammabilité plus basse - 4,1 % Limite de inflammabilité supérieure – 74,2 %
Pression de vapeur	Pas applicable.
Densité de vapeur	3,4 (Air = 1) Électrolyte de batterie (acide)
Densité relative	1.21 - 1.3 Électrolyte de batterie (acide)
Solubilité	Le plomb et le dioxyde de plomb ne sont pas solubles. 100 % d'électrolyte de batterie (acide).
% volatile en poids	Pas applicable sauf si des composants individuels sont exposés.
Coefficient de partition (N-octanol/eau)	Non applicable
Température d'auto-allumage	1076 °F (580 °C) d'hydrogène.
Température de décomposition	Non applicable
Viscosité	Non applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	La batterie scellée est considérée comme stable.
Conditions à éviter	Étincelles et autres sources d'allumage ; haute température ; Trop chargé.
Incompatibilité (matériaux à éviter)	Électrolyte : Le contact avec des combustibles et des matières organiques peut provoquer un incendie et des explosions. Il réagit également violemment avec de puissants agents réducteurs, des métaux, du trioxyde de soufre, des oxydants puissants et de l'eau. Le contact avec des métaux peut produire des vapeurs toxiques de dioxyde de soufre et libérer de l'hydrogène inflammable. Composés du plomb : Évitez le contact avec les acides forts, les bases, les halogénures, les halogénates, le nitrate de potassium, le permanganate, les peroxydes, l'hydrogène naissant et les agents réducteurs.
Produits de décomposition dangereux	Électrolyte : Trioxyde de soufre, monoxyde de carbone, brume d'acide sulfurique, dioxyde de soufre, sulfure sulfuré. Composés du plomb : Des températures supérieures au point de fusion sont susceptibles de produire des fumées, vapeurs ou poussières métalliques toxiques ; Le contact avec un acide ou une base forte ou la présence d'hydrogène naissant peut générer un gaz arsine hautement toxique.
Polymérisation dangereuse	Cela n'arrivera pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

REMARQUE : Dans des conditions normales d'utilisation, ce produit ne présente pas de risque pour la santé. Les informations suivantes sont fournies pour l'exposition aux électrolytes organiques et au plomb pouvant survenir en cas de casse de contenant ou dans des conditions extrêmes telles que le feu.

Électrolyte organique – réagit avec l'humidité/l'eau pour produire de l'acide fluorhydrique en quantités traces. L'acide fluorhydrique est extrêmement corrosif et toxique. Lors d'expositions sévères, elle agit comme un poison systémique et provoque de graves brûlures. La réaction pourrait être retardée. Tout contact avec ce matériel, même minime, nécessite une attention médicale immédiate.

ITINÉRAIRES ET MODES D'ENTRÉE

Inhalation	L'EXPOSITION N'EST PAS ATTENDUE POUR LE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. Acide sulfurique : La respiration de vapeurs ou de brumes d'acide sulfurique peut provoquer une irritation respiratoire sévère. Composés du plomb : L'inhalation de poussière ou de fumées de plomb peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures et des poumons.
Contact de peau	L'EXPOSITION N'EST PAS ATTENDUE POUR LE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. Acide sulfurique : Irritation sévère, brûlures et ulcères. Composés de plomb : Pas absorbés par la peau.
Absorption de la peau	L'EXPOSITION N'EST PAS ATTENDUE POUR LE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. En cas de surcharge ou d'endommagement de l'appareil, une exposition à une solution/brume électrolytique organique est possible. Les expositions extrêmes à l'électrolyte organique peuvent être absorbées par la peau.
Contact visuel	L'EXPOSITION N'EST PAS ATTENDUE POUR LE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. Acide sulfurique : irritation sévère, brûlures, dommages à la cornée et cécité. Composés de plomb : peuvent provoquer une irritation oculaire.
Ingestion	L'EXPOSITION N'EST PAS ATTENDUE POUR LE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. Acide sulfurique : Peut provoquer une irritation sévère de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de l'estomac. Composés du plomb : Une ingestion aiguë peut provoquer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, de la diarrhée et de fortes crampes. Cela peut rapidement entraîner une toxicité systémique et doit être traitée par un médecin.
SIGNES ET SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION	
Effets aigus	L'EXPOSITION N'EST PAS ATTENDUE POUR LE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. Acide sulfurique : irritation sévère de la peau, lésions de la cornée, irritation des voies respiratoires supérieures. Composés du plomb : Les symptômes de toxicité incluent maux de tête, fatigue, douleurs abdominales, perte d'appétit, douleurs musculaires et faiblesse, troubles du sommeil et irritabilité
Effets chroniques	L'EXPOSITION N'EST PAS ATTENDUE POUR LE PRODUIT DANS DES CONDITIONS NORMALES D'UTILISATION. Acide sulfurique : Possible érosion de l'émail dentaire, inflammation du nez, de la gorge et des bronches. Composés du plomb : anémie ; neuropathie, en particulier des nerfs moteurs, avec tombe du poignet ; lésions rénales ; Changements reproductifs chez les mâles et les femelles. Une exposition répétée au plomb et aux composés du plomb sur le lieu de travail peut entraîner une toxicité du système nerveux. Certains toxicologues rapportent des vitesses de conduction anormales chez les personnes ayant des taux de plomb sanguin de 50 µg/100 ml ou plus. Une forte exposition au plomb peut entraîner des lésions du système nerveux central, une encéphalopathie et des lésions des tissus hématopoïétiques formateurs de sang.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION

Une surexposition à la brume d'acide sulfurique peut causer des lésions pulmonaires et aggraver les affections pulmonaires. Le contact de l'acide sulfurique avec la peau peut aggraver des maladies telles que l'eczéma et la dermatite de contact. Le plomb et ses composés peuvent aggraver certaines formes de maladies rénales, hépatiques et neurologiques.

DONNÉES SANITAIRES SUPPLÉMENTAIRES

Tous les métaux lourds, y compris les ingrédients dangereux de ce produit, sont absorbés dans l'organisme principalement par inhalation et ingestion. La plupart des problèmes d'inhalation peuvent être évités grâce à des précautions adéquates telles que la ventilation et la protection respiratoire couvertes à l'article 8. Adoptez une bonne hygiène personnelle pour éviter toute inhalation et ingestion : lavez-vous soigneusement les mains, le visage, le cou et les bras avant de manger, fumer ou quitter le lieu de travail. Gardez les vêtements contaminés hors des zones non contaminées, ou portez des vêtements de couverture lorsqu'ils

sont dans ces zones. Restreignez l'utilisation et la présence de nourriture, de tabac et de cosmétiques aux zones non contaminées. Les vêtements de travail et équipements utilisés dans les zones contaminées doivent rester dans des zones désignées et ne jamais être emportés chez eux ni lavés avec des vêtements personnels non contaminés. Ce produit est destiné uniquement à un usage industriel et doit être isolé des enfants et de leur environnement.

Le 19e amendement à la directive CE 67/548/CEE a classé les composés de plomb, mais pas le plomb sous forme métallique, comme étant potentiellement toxiques pour la reproduction. Phrase de risque 61 : Peut causer des dommages à l'enfant à naître, s'applique aux composés du plomb, en particulier aux formes solubles.

Données toxicologiques

Constituants	Espèces	Résultats des tests
Acide sulfurique (CAS 7664-93-9)		
Aiguë		
<i>Oral</i>		
LD50	Rat	2140 mg/kg

CARCINOGENICITÉ

Acide sulfurique : L'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (CIA) a classé « la brume d'acide inorganique fort contenant de l'acide sulfurique » comme un cancérigène de catégorie I, une substance cancérigène pour l'homme. Cette classification ne s'applique pas aux formes liquides d'acide sulfurique ou de solutions d'acide sulfurique contenues dans une batterie. La brume d'acide inorganique (brume d'acide sulfurique) n'est pas produite sous l'utilisation normale de ce produit. Une mauvaise utilisation du produit, comme une surfacturation, peut entraîner la génération de brume d'acide sulfurique.

Composés du plomb : Le plomb est classé comme cancérigène 2B, probablement chez les animaux à des doses extrêmes. La preuve de carcinogénicité chez l'humain fait actuellement défaut.

Monographies de la COI. Évaluation globale de la cancérogénicité

Lead (CAS 7439-92-1) 2B Possiblement cancérigène pour l'humain.

OSHA Substances spécifiquement réglementées (29 CFR 1910.1001-1050)

Non listé.

Toxicité reproductive	Peut nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
Toxicité spécifique des organes cibles - Exposition unique	Aucune donnée disponible.
Toxicité spécifique des organes cibles - Exposition répétée	Plomb : peut causer des dommages aux organes (sang, système nerveux central) par des dommages prolongés ou Exposition répétée.
Danger d'aspiration	Non classifié.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Destin environnemental	Le plomb est très persistant dans le sol et les sédiments. Aucune donnée sur la dégradation environnementale. La mobilité du plomb métallique entre les compartiments écologiques est lente. La bioaccumulation de plomb se produit chez les animaux et plantes aquatiques et terrestres, mais peu de bioaccumulation se produit tout au long de la chaîne alimentaire. La plupart des études incluent des composés de plomb et non du plomb élémentaire
Écotoxicité	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets durables. Cependant, aucun impact écologique n'est attendu dans des conditions d'utilisation normales.

Constituants	Espèces	Résultats des tests
Plomb/Composés inorganiques du plomb (CAS 7439-92-1)		
Aquatique		
Poissons	LC50	Truite arc-en-ciel, truite Donaldson (Oncorhynchus mykiss)
		1,17 mg/l, 96 heures
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible	

Potentiel bioaccumulatif	Aucune donnée disponible
Informations complémentaires	Aucun effet connu sur la déplétion de l'ozone stratosphérique
	Composés organiques volatils : 0 % (en volume)
	Classe en danger d'eau (WGK) : NA

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA MISE AU REBUT

Méthode d'élimination des déchets	Le matériau doit être recyclé si possible. Les batteries au plomb sont entièrement recyclables. Éliminer les déchets et résidus conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales applicables.
Code des déchets dangereux	D008 : Plomb
Déchets issus des résidus / produits inutilisés	Éliminez-les conformément à la réglementation locale. Les contenants ou emballages vides peuvent conserver certains résidus de produits. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés de manière sûre (voir : Instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être transportés vers un site de gestion des déchets agréé pour recyclage ou élimination.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Remarque : Les exigences de transport ne s'appliquent pas une fois que le pack batterie a été installé dans un véhicule dans le cadre des composants fonctionnels du véhicule.

Transport : La batterie au plomb scellée / OPTIMA n'est pas un matériau dangereux du DOT

Autres : Selon les règles et règlements du DOT, IATA, OACI et IMDG, ces batteries sont exemptées de la classification « UN2800 » en raison de la réussite des tests suivants :

- 1.) Vibration tests
- 2.) Essais de différence de pression
- 3.) Tests de rupture de boîte (pas de liquides libres)

SOL – US-DOT/CAN-TDG/EU-ADR/APEC-ADR :

Non réglementé comme marchandises dangereuses selon le 49 CFR 173.159a

AVIONS – OACI-IATA :

Non réglementé comme marchandises dangereuses conformément à la disposition spéciale A67

I VESSEL – À MON AVIS :

Non réglementé comme marchandises dangereuses selon l'exception 238

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit est un article conformément au 29 CFR 1910.1200 et, à ce titre, n'est pas soumis à la norme OSHA sur la communication des dangers. Les informations contenues sur cette FDS sont fournies uniquement à la demande du client.

TSCA

Les ingrédients listés dans le registre TSCA sont le plomb, les composés de plomb et l'acide sulfurique.

OSHA Substances spécifiquement réglementées (29 CFR 1910.1001-1050)

Lead (CAS 7439-92-1)	Toxicité reproductive
	Système nerveux central
	Rein
	Sang
	Toxicité aiguë

Liste des substances dangereuses CERCLA (40 CFR 302.4)

Lead (CAS 7439-92-1)	LISTÉ
Acide sulfurique (CAS 7664-93-9)	LISTÉ

Loi modifiant et réautorisant le Superfund de 1986 (SARA)

Catégories de danger	Danger immédiat – Oui
	Danger retardé – Oui
	Risque d'incendie – Oui
	Risque de pression – Oui
	Risque de réactivité – Oui

SARA 302 Substance extrêmement dangereuse

Nom chimique	Numéro CAS	Quantité déclarable	Quantité de planification seuil	Quantité de planification seuil – Valeur inférieure	Quantité de planification seuil – valeur supérieure
Acide sulfurique	7664-93-9	1000	1000 lbs.		

Catégorisation des risques SARA 311/312 :

La déclaration de la Section 312 de l'EPCRA Niveau Deux est requise pour les batteries non automobiles si l'acide sulfurique est présent en quantités de 500 lbs ou plus et/ou si le plomb est présent en quantités de 10 000 lbs ou plus. Pour plus d'informations, consultez 40 CFR 370.10 et 40 CFR 370.40

SARA 313 EPCRA Substances toxiques :

L'article 372.38 (b) du 40 CFR stipule : Si un produit chimique toxique est présent dans un article d'une installation couverte, une personne n'est pas tenue de prendre en compte la quantité du produit chimique toxique présente dans cet article pour déterminer si un seuil applicable a été atteint en vertu des § 372.25, § 372.27 ou § 372.28, ou pour déterminer la quantité de rejet à déclarer en vertu de l'article 372.30. Cette exemption s'applique que la personne ait reçu l'article d'une autre personne ou que ce soit la personne qui l'ait produit. Cependant, cette exemption ne s'applique qu'à la quantité du produit chimique toxique présente dans l'article.

SARA 313 (Rapport TRI)

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids
Plomb	7439-92-1	63 - 91
Acide sulfurique	7664-93-9	17 - 25

Autres réglementations fédérales**Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP) de la Clean Air Act (CAA)**

Lead (CAS 7439-92-1)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Prévention des rejets accidentels (40 CFR 68.130)

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9)

Loi sur la sécurité de l'eau potable (SDWA)

Non réglementé

Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 2, Produits chimiques essentiels (21 CFR 1310.02(b) et 1310.04(f)(2) et**Numéro de code chimique**

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9) 6552

Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 1 & 2 des mélanges chimiques exemptés (21 CFR 1310.12(c))

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9) 20 % WV

Numéro de code des mélanges chimiques exemptés de la DEA

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9) 6552

Réglementations des États américains**NOUS. Massachusetts RTK – Liste des substances**

Lead (CAS 7439-92-1)

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9)

Loi américaine sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey

Lead (CAS 7439-92-1)

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9)

Verre fibreux séparateur/pâteur (CAS 65997-17-3)

Loi américaine sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés

Lead (CAS 7439-92-1)

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9)

US Rhode Island RTK

Lead (CAS 7439-92-1)

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9)

NOUS. Proposition 65 de Californie

AVERTISSEMENT : Ce produit contient des substances chimiques connues de l'État de Californie pour provoquer le cancer.

Les poteaux, bornes et accessoires associés des batteries contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques connus de l'État de Californie pour provoquer le cancer et les dommages à la reproduction.

Lavez-vous les mains après la manipulation.

* Les entreprises de batteries qui ne sont pas parties au jugement de consentement de 1999 avec la Mateel Environmental Justice Foundation devraient inclure un avertissement de la Proposition 65 conforme à la version actuelle de la Proposition 65.

États-Unis - Proposition 65 de Californie - Cancérogènes et toxicité reproductive (CRT) : substance inscrite

Lead (CAS 7439-92-1)

Acide sulfurique (CAS 7664-93-9)

Inventaires internationaux

Pays ou région

États-Unis et Porto Rico

Nom de l'inventaire

Inventaire de la Loi sur le contrôle
des substances toxiques (TSCA)

Sur l'inventaire (oui/non)*

Oui

* Un « Oui » indique que ce produit respecte les exigences d'inventaire administrées par le(s) pays(s) gouvernant(s).

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas inscrits ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays(s) gouvernant(s).

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de publication :

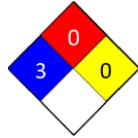
04/01/2015

Informations

Échelle de risque NFPA : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Sévère

complémentaires :

Audiences NFPA



Numéro de stock national militaire américain (NSN)

Numéro de modèle	P/N	NSN
34/78	8004-003	6140-01-374-2243
34	8002-002	6140-01-378-8232

34R	8003-151	6140-01-475-9357
34VX	8008-158	6140-01-534-6466
25	8025-160	
35	8020-164	
75/25	8022-091	6140-01-475-9361
78	8078-109	
850/6 – 1050 SLI	8010-044	6140-01-475-9414
DS46B24R	8171-767	
850/6 – 950 (CC)		
D51	8071-167	6140-01-523-6288
D51R	8073-167	6140-01-529-7226
D35	8040-218	
D75/25	8042-218	
D34	8012-021	6140-01-450-0141
D34/78	8014-045	6140-01-441-4272
D27F	8037-127	6140-01-600-5785
D31T	8050-160	6140-01-457-5469
D31A	8051-160	6140-01-502-4973
34M	8006-006	6140-01-441-4280, 6140-01-526-2605
D34M	8016-103	6140-01-475-9355
D27M	8027-127	6140-01-589-0622
D31M	8052-161	6140-01-502-4405
H5	7047-147	
H6	7048-148	
H7	7094-197	

Avertissement

Clarios ne peut pas anticiper toutes les conditions dans lesquelles ces informations et son produit, ou les produits d'autres fabricants en combinaison avec son produit, peuvent être utilisées. Il incombe à l'utilisateur d'assurer des conditions sûres pour la manipulation, le stockage et l'élimination du produit, et d'assumer la responsabilité des pertes, blessures, dommages ou dépenses dus à une utilisation inappropriée. Les informations contenues dans la feuille ont été rédigées en fonction des meilleures connaissances et expériences actuellement disponibles.